

Caen, le 20 novembre 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Covid-19 : point de situation en Normandie

>> Comme au national, les indicateurs de suivi témoignent d'un ralentissement de la circulation du virus sur la Normandie. Le taux d'incidence continue de décroître et atteint 164,16 pour 100 000 habitants (contre 192,67 le 17/11).

**Cette évolution, positive, doit cependant être interprétée avec prudence. En effet :**

- **Le taux d'incidence régional est encore largement au-dessus du seuil d'alerte**, tout comme celui de l'ensemble des départements.

- **Le taux d'incidence des personnes de 65 ans et plus reste très important** et n'enregistre pas une baisse aussi importante que le taux d'incidence en population générale. Les EHPAD sont toujours fortement impactés avec 106 clusters identifiés sur l'ensemble de la région.

- **La pression sur le système de santé est encore très élevée**, même si le nombre de personnes hospitalisées connaît pour la première fois dans cette deuxième vague une très légère baisse. Toutes prises en charge confondues, il est de 1397 dont 155 personnes en réanimation (-5 depuis mardi), soit un peu plus du double de personnes hospitalisées qu'au pic de la première vague.

>> **Du 11 au 17 novembre, 39799 personnes ont été testées dont 5423 positives, pour un taux de positivité de 13,63 (contre 13,7 le 17/11).**

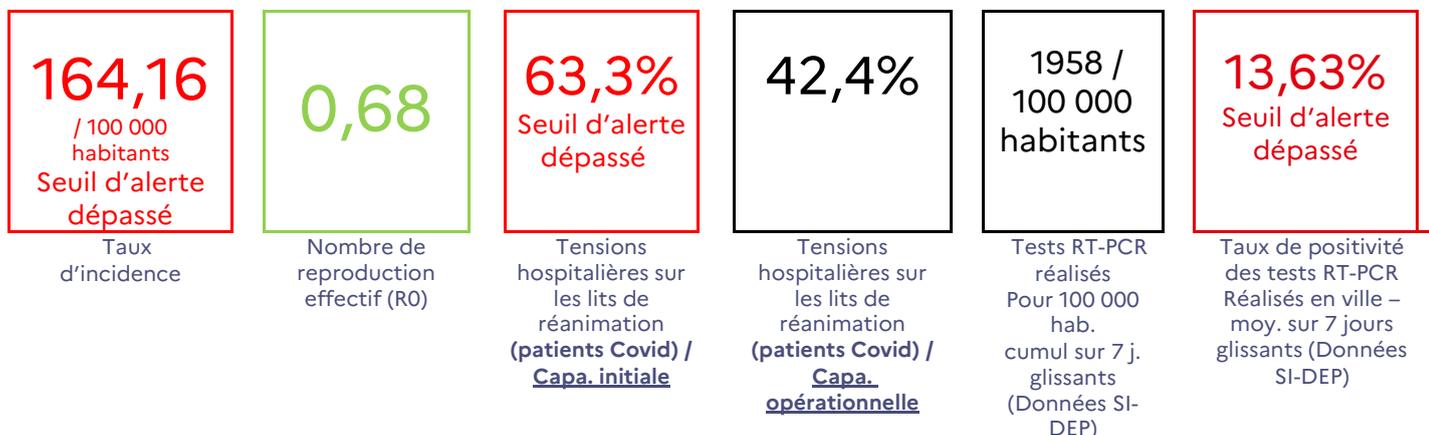
Même pendant le confinement, l'objectif est toujours le même : chercher les porteurs du virus afin de les isoler pour casser la chaîne de contamination. **Le dépistage, par RTPCR ou par tests antigéniques reste donc une priorité.** Les tests antigéniques vont permettre d'accroître encore la capacité de dépistage dans la région et la rapidité du résultat améliorera la réactivité, pour casser les chaînes de transmission le plus vite possible. Les professionnels de santé orienteront les personnes à dépister vers le test adapté à leur situation.

>> **Continuité des soins** : l'ARS et ses partenaires rappellent l'absolue nécessité de continuer à consulter pour les soins hors covid. Les cabinets médicaux et le système de santé se sont organisés pour pouvoir accueillir ces patients en toute sécurité. Les retards de traitements, de diagnostics ou de prises en charge peuvent avoir des conséquences graves sur la santé et entraîner des complications pourtant évitables.

**TELECHARGEZ ET ACTIVEZ L'APPLICATION « TOUS ANTI COVID »**

**Respectez scrupuleusement les règles du confinement et les gestes barrières : port du masque, lavage des mains, aération des locaux et limitation des interactions sociales.**

### Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 20 novembre 2020



Service Communication ARS Normandie  
Hélène Muller, Attachée de presse  
Tél : 02 31 70 97 63  
Mél : ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés [ars-normandie-juridique@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-juridique@ars.sante.fr)

### Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Covid-19	Testés j-3 / J-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 20/11	dont réanimations	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
<b>Normandie</b>	<b>39799</b>	<b>5423</b>	<b>13,6%</b>	<b>164,2</b>	<b>182,7</b>	<b>1397</b>	<b>155</b>	<b>4128</b>	<b>990</b>
Calvados	8439	979	11,6%	141,6	155,4	272	37	776	175
Eure	6842	1081	15,8%	180,0	238,1	220	10	561	166
Manche	4939	542	11,0%	110,5	106,5	167	14	380	96
Orne	3913	551	14,1%	199,0	189,3	134	11	486	89
Seine-Maritime	15666	2270	14,5%	182,5	207,2	604	83	1925	464

Depuis le début de l'épidémie, 1422 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie, dont 750 depuis le 1<sup>er</sup> septembre (à l'hôpital et en établissement social et médico-social).

### Situation dans les EHPAD

Entre le 17 et le 20 novembre, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 78 EHPAD, ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus :

	EHPAD du 17/11/2020 au 20/11/2020	Résidence autonomie du 17/11/2020 au 20/11/2020
<b>Normandie</b>	<b>78</b>	<b>14</b>
Calvados	19	3
Eure	10	6
Manche	8	1
Orne	15	0
Seine-Maritime	26	4

## Clusters en Normandie

La Normandie compte 199 clusters en cours d'investigation par l'ARS :

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total	EMS de personnes handicapées	Etablissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD)	Etablissements de santé	Milieu scolaire et universitaire	Milieux professionnels (entreprise)	Autre
Calvados - (14)	50	8	29	8	2		3
Eure - (27)	33	4	18	3	4		4
Manche - (50)	15	5	4	6			0
Orne - (61)	28	6	13	4	2		3
Seine-Maritime - (76)	73	13	42	5	4	4	5
<b>NORMANDIE</b>	<b>199</b>	<b>36</b>	<b>106</b>	<b>26</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>15</b>

Note : Ne sont répertoriés que les clusters identifiables, c'est-à-dire dans un réseau d'établissements de prise en charge et d'accompagnement du public. Cela ne préjuge en rien, bien au contraire, de l'absence de clusters dans la sphère privée. Il est rappelé, à cet égard, que les rassemblements privés (fêtes, réceptions,...) sont évidemment propices à favoriser le phénomène de contamination.